

Doit-on écrire « entre autres » ou « entr'autres » ?

✘ Réponse apportée le 25/08/2006 par PARIS Bpi – révisée le 23/06/2017

Après vérification, il semble que l'on doit écrire « entre autres ».

En principe, « entre autres » doit se rapporter à un nom ou à un pronom exprimé avant ou après cette expression : « j'ai revu plusieurs camarades de promotion, Martin, entre autres ». Dans l'expression orale courante, « entre autres » est souvent employé dans le sens de « notamment, en particulier » et ne se rapporte pas à un nom ou à un pronom exprimé : « il m'a annoncé, entre autres, qu'il allait se marier ».

Dictionnaire des difficultés du français d'aujourd'hui

Larousse, 1998

A la Bpi, niveau 3, **84(07) DIF**

<http://catalogue.bpi.fr/permalien/document?doc=315065%3B5%3B0>

Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque publique d'information